

Agent d'entretien qualifié (C1)

Informations sur le concours

Publié le :	30-07-2025
Filière :	Filière technique
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sans concours
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	4
Date du concours :	01-12-2025
A propos du poste :	

La date de ce recrutement sans concours d'agent d'entretien qualifié n'est pas contractuelle, et pourra faire l'objet d'une modification.

L'examen des dossiers de candidature est confié à une commission, composée d'au moins trois membres, dont l'un est extérieur à l'établissement dans lequel les emplois sont à pourvoir. Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé dans l'avis de recrutement, la commission procède à la sélection des candidats et convoque pour entretien ceux dont elle a retenu la candidature. Cet entretien est public.

Les agents d'entretien qualifiés sont appelés à exécuter des travaux ouvriers, en vue notamment d'assurer l'entretien et le nettoyage des locaux dans le respect de l'hygiène hospitalière et de la sécurité.

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre hospitalier de Bastia
Ville :	20200 Bastia
Site Web :	https://www.ch-bastia.fr

Pour candidater

Date limite de
candidature : 30-09-2025

Conditions de candidature :

Ce recrutement sans concours d'agent d'entretien qualifié est ouvert aux candidats sans condition de titres ou de diplômes.

Pièces à fournir :

Les candidats devront joindre les pièces suivantes à leur dossier d'inscription :

- Une lettre de candidature, établie sur papier libre, adressée à Monsieur le Directeur du centre hospitalier de Bastia (Demande manuscrite en 3 exemplaires),
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés (3 exemplaires),
- Leur carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne (La nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne est requise pour intégrer la fonction publique),
- Un extrait d'acte de naissance complet datant de moins de 3 mois,
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national,
- Deux enveloppes timbrées libellées à leur nom, prénom et adresse,

Pour les candidats présentant un handicap :

* Une demande d'aménagement datée et visée par le candidat, établie sur papier libre,

* Un certificat médical (Sous pli cacheté) précisant : le diagnostic, la désignation de la gêne fonctionnelle, les aménagements à prévoir.

L'aménagement n'est pas automatiquement accordé aux demandeurs, il est décidé au regard de la nature du handicap.

L'aménagement doit permettre aux personnes en situation de handicap de composer dans les mêmes conditions que les autres candidats, sans leur donner un avantage supplémentaire, afin de ne pas rompre le principe d'égalité entre les candidats.

Le centre hospitalier de Bastia réclamera un extrait de casier judiciaire (bulletin n°2) à la direction des affaires criminelles et des grâces - Casier judiciaire national.

Mail pour l'envoi des candidatures : sec-ressources-humaines@ch-bastia.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :
Le dossier d'inscription à ce concours peut être réclamé, retiré et retourné au Centre hospitalier de Bastia - Direction des ressources humaines - Bureau des concours - BP 680 - 20604 Bastia cédex.

